Thèmes	code HOROQUARTZ	Absonces	Statut T	Fextes de références	Sources pour le statut de droit public	Date limite de prise	Commentaires
Inemes	COUC HOROGOANIZ		- Cutut	CALCO DE LOCACITACIO	Sources pour le statut de droit public	Date infitte de prise	La prise de ce congé est soumise aux nécessités de service. La décision de planifier ce
	CETM	CET Privé monétisable	Privé				congé rémunéré est donc, à l'instar des congés payés, du ressort du supérieur hiérarchique en lien avec l'agent
				accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010			la prise de ces congés fait l'objet d'une demande écrite de la part de l'agent et d'une
							réponse également écrite de l'employeur dans un délai d'un mois suivant la demande,
Compte Epargne Temps							motivée en cas de refus.  La prise de ce congé est soumise aux nécessités deu service. La décision de planifier ce
							congé rémunéré est donc, à l'instar des congés payés, du ressort du supérieur
	CETN	CET Privé non monétisable	Privé	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010			hiérarchique en lien avec l'agentla prise de ces congés fait l'objet d'une demande écrite de la part de l'agent et d'une
							réponse également écrite de l'employeur dans un délai d'un ois suivant la demande,
	CETP	CET Public	Public	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010			motivée en cas de refus.
	CETT	CETTABLE	rubiic	accord ONT FFORE ENIT COTTRACTIONS 30/03/2020	· Décret n° 86-83 du 17/01/1986, article 10		
					<ul> <li>Décret n°84-972 du 26/10/1984</li> <li>Décret n°2015-580 du 28/05/2015</li> </ul>		Date butoir de refus ou d'acceptation des congés prévue dans la note de planification
	CGAN	Congé annuel	Public	Statut 2003 : référentiel de gestion des agents de droit public 6201 / note régionale de planification des congés	· Instruction PE-RH n°2011-63 du 01/04/11	31 décembre N	régionale par période . Les dates de congés acceptées ne peuvent être modifiées unilatéralement,
				,	· Instruction n°2013-20 du 25/04/13 · Instruction n°2017-14 du 27/03/2017 relative aux congés et		à moins d'un mois précédant la date de prise de congé fixée.
					aux jours découlant de l'accord OATT		
					· Décret n° 86-83 du 17/01/1986, article 10 · Décret n°84-972 du 26/10/1984		
					Décret n°2015-580 du 28/05/2015		
	CAFR	Congé annuel de Fractionnement	Public	Statut 2003 : référentiel de gestion des agents de droit public 6201	· Instruction PE-RH n°2011-63 du 01/04/11 · Instruction n°2013-20 du 25/04/13	31 décembre N	
					Instruction n°2017-14 du 27/03/2017 relative aux congés et		
					aux jours découlant de l'accord OATT		La prise de jours de RTT fait l'objet d'une demande écrite au moins un mois avant la
				accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010 accord OATT PE Languedoc Roussillon du 14/01/2011			période d'utilisation souhaitée si le nombre de jours demandés est au moins un mois avant la
Congós							sauf exception dûment justifiée.
Congés							Ce délai est égal à huit jours calendaires dans les autres cas. La demande fait l'objet d'une réponse écrite de l'employeur dans les trois jours ouvrés qui suivent la dema,de,
	JRTT	Jour RTT	Privé			31 décembre N	motivée en cas de refus. En l'absence de réponse dans les délais, la prise de jours RTT est
							réputée accordée. Les dates acceptées ne peuvent pas être modifiées unilatéralement, par l'employeur ou
							l'agent. Précision supplémentaire dans l'accord OATT EST : Dans le cas de la pause d'un jour de
							RTT isolé, led élai de prévenance est de 48h maximum.
	JNTP JMOB	Jour JNTP Jour mobile	Privé Privé/Public	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010		31 décembre N 31 décembre N	
	JWOD	300 Hobbic	TTIVE/T UBILE	accord ONTH OLE ENVI COT Hactorial 30/05/2010		31 decembre N	Date butoir de refus ou d'acceptation des congés prévue dans la note de planification
	CPAC	Congé acquis	Privé	CCN art 27.1 / note régionale de planification des congés		31 mai N+1	régionale par période . Les dates de congés acceptées ne peuvent être modifiées unilatéralement,
							à moins d'un mois précédant la date de prise de congé fixée.
	CPAV	Congés payés par anticipation	Privé				Possibilité de poser les congés payés de la dotation de l'année prochaine par anticipation
	CPAN	Congé ancienneté	Privé	CCN art 27.3		A solder à date anniversaire	
	CPFR CEAD	Congé de fractionnement  Congé exceptionnel adoption enf. Mineur	Privé Privé	CCN art 27.2 CCN art 29.1		31 mai N+1	
					· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989		
	DEME	Déménagement	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion 6221	· Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000		A prendre au plus tôt de l'évènement
					· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989		
	MPAG	Mariage/Pacs de l'agent	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion section 6221	Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du     5/12/2000		
	MPEN	Mariage/Pacs d 'un enfant Mariage/Pacs d'un frère, d'une sœur	Privé/Public	CCN art 29.1			
	MPFA	beau-frère, belle-sœur	Privé	CCN art 29.1			
	NAISS	Naissance (3 jours maximum)	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du		
					5/12/2000		
	GD00 GD50	Congé garde privé à plein traitement Congé garde privé à demi traitement	Privé Privé	CCN art 29.2 CCN art 29.2	les 5 premiers jours pris les 5 suivants		Demande d'un justificatif indiquant que la présence du parent est indispensable  Demande d'un justificatif indiquant que la présence du parent est indispensable
	CDEN	Condo outout welled	Dublic	Chapter 2003 Biff do notified provided C224	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989		
	GDEN	Garde enfant malade	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000		
Congés exceptionnels de courte durée	MGBP	Maladie grave beau parent seul public	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du		
	Widel	Waldate grave bead parent sedi public	1 doile	Statut 2003 fer de gestion section 0221	5/12/2000		
	MGPM	Maladie grave beau conjoint/enfant public	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du		
				· ·	5/12/2000		
	MGPM	Maladie grave père/mère public	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	<ul> <li>Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989</li> <li>Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du</li> </ul>		
					5/12/2000		À l'occasion de certaines fêtes
					· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989		religieuses ou traditionnelles de
	FERL	Fêtes religieuses	Privé/Public	Instruction régionale publiée dans l'intranet Statut 2003 Réf de gestion section 6220	· Note DGRHRS n°470 du 28 avril 2003 · Note FP n°1475 du 20/07/1982		certaines confessions ou groupes ethniques, le directeur général fixe
				המנער בסטט חכו עב צבטנוטוו שבענוטוו שבעלט	Note FP n 1475 du 20/07/1982  Note FP n°1453 du 19/03/1982		chaque année les autorisations
				Instruction régionale publiée dans l'intranet			d'absence correspondantes.
	RSCO	Rentrée scolaire	Privé/Public	0			
	DCPP	Décès d'un proche	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du		
					5/12/2000		
Handicap							
	HAND	Absence soins Handicap	Privé/Public	accord Handicap Pôle emploi 20 juillet 2015			
	RQTH SURV	Absence RQTH Survenue handicap Enfant	Privé/Public Privé	accord Handicap Pôle emploi 20 juillet 2015 Loi relative au Travail, à la Modernisation du Dialogue Social et à la Sécurisation des Parcours Professionnels, dite Loi El Khomri			2 jours
Hygiène et sécurité	ABSA	Absence Bilan de santé	Privé	CCN art 46 § 2			
	ACSS	Absence Convocation Sécurité sociale	Privé/Public		· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989		
	CACO	Cohabitation Avec un Contagieux	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000		
	VMED	Visite médicale (médecine du travail)	Privé/Public		3/ 12/ 2000		Absence en heures
			·				

Pole emploi OCCITANIE

## Compteurs congés

Récupération horaire	RETT	Récup temps de trajet	Privé/Public	Accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010 Accord OATT PE Languedoc Roussillon du 14/01/2011	accord OATT national :  temps de trajet de l'année N à récupérer au plus tard le 31/01n+1 a poser en journée entière et/ou demi-journée  spécificité accord ex LR : récupération au plus prêt des déplacements générateurs et au plus tard le semestre suivant le déplacement Ce temps peut-être pris à minima par demi-journée et accolé à la récupération du crédit horaire à hauteur d'une demi-journée ou d'une journée.
	PA60	Poursuite d'activité après 60 ans	Privé	CCN art 37 § 6	Acquisition des heures sur le mois M pour pouvoir les poser sur le mois M+1
	RETP	Récupération Temps Partiel	Privé/Public		Alimenté lorsque l'agent effectue une formation sur un jour de temps partiel
	REHS	Récupération Heures Excédentaires	Privé/Public		Heures excédentaires effectuées et à récupérer
	RHDC	Récupération horaire	Privé/Public	Accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010 Accord OATT PE Languedoc Roussillon du 14/01/2011	Dans la limite de 10 jours par an (y/c la journée de solidarité si elle
Autre	EIPR	Examen interne de promotion public	Public		

Pole emploi OCCITANIE